## Financière des Actions Coopératives pour les Investissements Locaux et Économiques.

Réseau des sociétés coopératives de Microfinance

Pointe-Noire, République du Congo Route de la frontière, Immeuble KOUZARD Tél : + 242 05 6 656 08 16 / 04 032 00 00

Email: reseaufacilemf@gmail.com





# Appel d'offre Cahier de charge pour la conception d'un Progiciel Intégré de Gestion des Opérations de Microfinance du Réseau FACILE - EMF.

#### Contexte et Justification

Le réseau des sociétés coopératives des établissements de microfinance de la première catégorie, dénommé la *Financière des Actions Coopératives pour les Investissements Locales et Économiques* en sigle FACILE- EMF a pour objet de collecter des fonds mutualisés auprès des différentes typologies et catégories des investisseurs, regroupés dans les Clubs des Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Épargne(CIGALES), en vue de faciliter l'accès des TPE et des PME/PMI, ainsi que des particuliers, avec un accompagnement spécifiques des experts métiers accrédités, aux produits et des services financiers innovants et compétitifs adaptés à l'environnement économique et technologique de la République du Congo.

La mission principale du réseau des sociétés coopératives de la microfinance FACILE – EMF est de collecter des fonds mutualisés auprès des membres des CIGALES, en vue de créer de la valeur ajoutée sur les activités des TPE et PME, ainsi que des particuliers, afin de participer durablement au développement des territoires en République du Congo.

Les membres coopérateurs du réseau FACILE-EMF sont donc réunis autour de valeurs communes de Solidarité, d'Intégrité, de Créativité, de Résilience et d'Expertise et de Diligence (SICRED) pour créer un outil fort de collecte et de gestion de l'épargne solidaire en vue du financement des TPE et PME/PMI locales, ainsi que des particuliers.

Ce réseau est régi par les principes coopératifs universels connus, à savoir :

- √ Adhésion volontaire et ouverte à tous,
- √ Pouvoir démocratique exercé par les associés coopérateurs,
- ✓ Participation économique des associés coopérateurs,
- ✓ Autonomie et indépendance,
- √ Éducation, Formation et information,
- √ Coopération entre les organisations coopératives ;
- ✓ Engagements en vers la communauté.

Le réseau des sociétés coopératives de la microfinance FACILE – EMF, attend des investisseurs solidaires, au-delà de l'engagement financier, une implication forte qui le permettra de se développer. Être membres établissements de microfinance affiliés au réseau des coopératives de la microfinance, plus que dans toute autre société classique, revient à s'approprier les objectifs et à s'impliquer dans son développement.

Les principales opérations de gestion de FACILE-EMF sont :

- ✓ Opérations de microfinance autorisées à titre principales :
  - Collecte de l'épargne solidaire;
  - Octroi des crédits aux membres coopérateurs CIGALIERS;

- Gestion des moyens de paiements;
- Mise à disposition des moyens de paiements ;
- Placements.
- ✓ Opérations de microfinance autorisées à titre accessoires
  - Formations des membres CIGALIERS;
  - Opérations de crédit-bail;
  - Affacturage;
  - Achats à crédits des biens et services pour le compte des membres coopérateurs CIGALIERS;
  - Location des coffres forts.

#### Objectifs de l'Appel à Proposition

Pour une bonne gestion de ces produits et services financiers, le réseau FACILE-EMF, souhaite acquérir un Progiciel Intégré de Gestion des Opérations de microfinance. L'objet du présent appel à proposition est de permettre, sur la base de la liste restreinte des prestataires jointe, aux prestataires de soumettre une offre technique et commerciale, devant permettre à la direction de FACILE – EMF de sélectionner un prestataire spécifique et chevronnée dans le développement de cette solutions informatiques de gestion intégrées des opérations de FACILE-EMF, afin de le rendre compétitifs.

#### Caractéristiques du progiciel intégré de gestion des opérations

Ce progiciel intégré de gestion des opérations de Microfinance traitera de la totalité des opérations principales et accessoires de microfinance spécialisés telles que pratiquées dans les pays membres de la CEMAC et, intégrera les opérations comptables, la gestion des CIGALES, la gestion des moyens généraux, gestion de la trésorerie, gestion des interfaces, gestion des engagements, déclarations réglementaires, les opérations des agences, E-Banking et le Mobile Banking.

#### Liste restreinte des structures

Structures	Noms et prénoms du referens		
DE- NET WORK	Deschagrains EBEH, 066652190		
GEEPS Consulting	Docteur GANGOUE,		
MILLENIUM CORPORATION	Chadron BALENDA		
CONFORT 7 INCUBATION	Emanuel 06 985 76 65		

### Vue synoptique du progiciel intégré de gestion des opérations de Microfinance

Le progiciel intégré de gestion des opérations de Microfinance devra être composé de plusieurs tâches regroupées en modules thématiques et centres d'intérêt qui sont :

- 1. Noyau comptable
- 2. Gestion des CIGALES
- 3. Moyens généraux
- 4. Trésorerie
- 5. Interfaces
- 6. Gestion des engagements
- 7. Déclarations règlementaires
- 8. Opérations de Microfinances
- 9. E-Banking
- 10. Mobile Banking

#### **NOYAU COMPTABLE**

Cet ensemble de modules sera destiné à gérer en un seul endroit la sécurité et les paramètres généraux de base communs à tous les modules du progiciel. Il pose également les bases de la comptabilité générale, des comptes des membres coopérateurs et des comptes de tiers. Il sera composé de 4 applications regroupées en 2 catégories, à savoir :

- 1. Administration du système
- √ Sécurité du logiciel
- ✓ Paramètres généraux
- 2. Gestion comptable
- √ Comptabilité générale
- √ Comptabilité de microfinance

#### **GESTION DES CIGALES**

Le module de gestion des CIGALES est destiné à gérer les relations avec les membres coopérateurs CIGALIERS et les fonctions qui leurs sont rattachées. Il est composé de 7 applications suivantes :

- 1. Comptes membres coopérateurs
- 2. Contrôle des signatures
- 3. Commande de chéquiers
- 4. Commande des passeports CIGALIERS
- 5. Compte des passeports CIGALIERS

- 6. Arrêté des comptes des membres coopérateurs
- 7. Statistiques des mouvements des comptes membres coopérateurs CIGALIERS

#### **MOYENS GÉNÉRAUX**

Cet ensemble regroupe les modules de gestion de la banque en tant qu'entreprise. Il est composé de 5 applications qui sont :

- 1. Paie du personnel
- 2. Suivi budgétaire
- 3. Immobilisations
- 4. Dépenses
- 5. Production de chéquiers

#### **TRÉSORERIE**

Le module de trésorerie regroupe les applications qui permettent de gérer les opérations de trésorerie. Il est composé des 6 applications suivantes :

- 1. Situation de trésorerie
- 2. Prêts et emprunts interbancaires
- 3. Rapprochement bancaire
- 4. Lettre des comptes internes
- 5. Achat et vente de devises interbancaires
- 6. Chèques de banque

#### **INTERFACES**

Cet ensemble regroupe les modules d'échanges inter structures financières. Il est composé de 4 applications qui sont :

- 1. TINDA
- 2. GIMAC
- 3. Swift
- 4. Monétique

#### **GESTION DES ENGAGEMENTS**

Les modules de gestion des engagements couvrent tous les engagements du bilan et du hors-bilan. La gestion des engagements est prise en charge par les 16 applications suivantes :

- 1. Instruction des dossiers
- 2. Lignes des Opérations de crédits
- 3. Lignes des opérations de crédits-bails
- 4. Lignes des Opérations d'affacturage
- 5. Ligne des opérations d'achats à crédits
- 6. Ligne des Operations de Gestion des Moyens de Paiements
- 7. Ligne des Opérations de Mise à Disposition des moyens de Paiements ;

- 8. Ligne des Opérations de Formation des Membres CIGALIERS
- 9. Ligne des Opérations de Placements et Participation
- 10. Analyse financière
- 11. Portefeuille de Gestion des CIGALES
- 12. Opérations amortissables
- 13. Garanties reçues
- 14. Cautions et avals
- 15. Bon de Commande
- 16. Contentieux

#### **DÉCLARATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Cet ensemble regroupe tous les modules de déclarations réglementaires. Il est composé de 8 applications.

- 1. Gestion des attributs
- 2. Reporting
- 3. Normes et Ratios prudentiels de COBAC
- 4. États consolidés
- 5. Centrale des risques
- 6. Incidents de paiement
- 7. Balance des paiements
- 8. Enquêtes anti-blanchiment

#### **OPÉRATIONS COURANTES**

Huit (8) applications permettent de gérer les opérations courantes dans les agences.

Ce sont:

- 1. Opérations de caisse
- 2. Change
- 3. Compensation
- 4. TINDA
- 5. Certification de chèques
- 6. Certification des passeports
- 6. Virements
- 7. Transferts
- 8. Recharge des Cartes monétiques.

#### **E-BANKING**

L'E-Banking est pris en charge par les modules multimédia de communication de FACILE – EMF avec sa clientèle. Il s'agit de 5 applications qui sont :

- 1. Vocal
- 2. Fichiers ETEBAC, AFB120

- 3. F-relevé
- 4. Internet
- 5. SMS

#### **MOBILE BANKING**

Mobile Banking est une application qui permettra de gérer les opérations de transferts de fonds via téléphone mobile, sans utilisation de l'application Androïd

#### Délai de dépôt des offres

La validité de l'offre devra être d'au moins quinze (15) jours à compter de la date de la soumission.

#### Adresses de dépôt des offres commerciale et technique

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur indiqué sur le pli fera foi. Les offres devront être déposées à la direction de IGVA sur Route de la frontière, Immeuble Kouzard.

Les offres envoyées par courrier électronique ne seront pas acceptées.